



FEDERATION TAHITIENNE DE VOILE / YACHT CLUB DE TAHITI

CHAMPIONNAT DE POLYNESIE OPTIMIST 2023

AVIS DE COURSE

Le championnat de Polynésie Optimist 2023 aura lieu à Tahiti, côte nord, du lundi 22 mai au jeudi 25 mai 2023.

L'organisation est confiée au Yacht club de Tahiti sous l'autorité de la Fédération tahitienne de voile (FTV).

Les courses sont régies par les règles de course pour voiliers 2021/2024, les prescriptions de la FTV, les règles de la classe Optimist et les présentes instructions de course et leurs annexes. L'épreuve est ouverte aux concurrents âgés de 7 à 15 ans dans l'année en cours.

3-Programme

Lundi 22 : championnat 1 à 5 courses. Premier signal à terre 09h30 + Régate entraînement série C à 9h00

Mardi 23 : championnat 1 à 5 courses. Premier signal à terre 09h30 A, B et C

Mercredi 24 : championnat 1 à 5 courses. Premier signal à terre 09h30 A, B et C

Jeudi 25 : championnat 1 à 5 courses. Premier signal à terre 09h30 A, B et C

Jeudi 25 de 18h à 22h : cérémonie de remise des prix + repas fin de régata A, B et C

4-Championnat individuel.

Si le nombre d'inscrits dépasse la possibilité de prêt de bateaux, on naviguera par poules.

20 courses sont prévues, 3 courses doivent être courues pour valider le championnat.

Le système de classement utilisé est le système de Points à Minima.

5-Inscriptions :

La participation est de 10 000xpf / compétiteur membre d'un club affilié à la FTV ou FFV.

L'inscription comprends : Panier repas régates midi et Repas fin de championnat pour les compétiteurs.

Pour le repas de fin de championnat, les accompagnateurs peuvent participer en réservant directement au restaurant du Y.C.T.

Les inscriptions pour la régata sont reçues par écrit au secrétariat du Yacht Club de Tahiti au plus tard **LE VENDREDI 12 MAI 2023. contact@yctahiti.org**

Au-delà de cette date et jusqu'au lundi 23 mai 8h00, il sera possible de s'inscrire avec une

majoration de 2000Xpf/pers.

L'épreuve est ouverte aux séries Optimist A, B et C.

La licence valide est obligatoire. Les instructions de course sont affichées au tableau officiel du YCT.

6- Bateaux fournis par l'organisation :

Les bateaux sont fournis par l'organisation.

Les Avaries et pertes éventuelles sont à la charge de l'attributaire, celui-ci prendra en charge l'intégralité des dégâts.

7- Catégorie de publicité.

Les concurrents doivent réserver le quart avant de la coque de chaque côté pour la publicité de l'organisation.

9-Jury : Le jury est composé de 3 membres. Le jury sera présent sur l'eau et fera directement appliquer les règles.

10- Prix : Un trophée récompensera les trois premiers de chaque catégorie :

- Champion de Polynésie Open série A
- Champion de Polynésie série A
- Champion de Polynésie Open série B
- Champion de Polynésie série C

12-Identification des voiles : Les voiles doivent être conformes à l'annexe H des RCV.

